

DÉCLARATION DU FORUM SUR LA GOUVERNANCE

Addis Abeba, 26 Novembre 2005

Organisé à l'invitation conjointe de la Commission de l'Union africaine et de l'Alliance pour la refondation de la gouvernance en Afrique, le Forum sur la gouvernance en Afrique s'est tenu à Addis Abeba du 24 au 26 Novembre 2005. Il a réuni des participants venant des différents secteurs de la société (élus locaux, institutions publiques, organisations régionales, société civile, syndicats, réseaux panafricains, secteur privé, chercheurs, autorités traditionnelles), des institutions de l'Union africaine ainsi que des partenaires au développement et organisations internationales.

Le Forum s'était fixé les objectifs suivants : identifier les obstacles structurels à la gouvernance en Afrique ; s'accorder sur les actions prioritaires visant le renforcement de la gouvernance, particulièrement dans le cadre des agendas et programmes de l'Union africaine ; susciter l'engagement des acteurs africains et non africains à soutenir les cadres existants ainsi que de nouveaux cadres possibles de concertation et d'action commune, en partenariat avec la Commission de l'UA. La notion de gouvernance a été comprise en accord avec les principes fondamentaux de gouvernance tels qu'exprimés dans les déclarations de base de l'Union africaine en matière de gouvernance (par exemple l'État de droit, la démocratie, la participation et la reddition de comptes).

Les débats, organisés alternativement en séances plénières et en ateliers, ont porté sur:

- La situation de la gouvernance en Afrique qui a amené la Commission de l'Union africaine et l'Alliance à initier un processus novateur de dialogue et d'échange sur la gouvernance en Afrique sous la forme d'un Forum ;
- un diagnostic des enjeux de la gouvernance en Afrique, à travers notamment l'analyse des perspectives régionales et de la diversité des acteurs;
- l'identification des priorités d'action par échelle de gouvernance (local, national, régional et continental);
- l'agenda de gouvernance de l'Union africaine et plus spécifiquement les programmes des différents départements de la Commission de l'Union africaine, du Conseil économique, social et culturel (ECOSOCC) et du NEPAD.

Un consensus s'est dégagé sur les points suivants:

- La gouvernance est au cœur des difficultés qui affectent les sociétés africaines et constitue la source majeure des situations de crises existantes et des conflits.
- L'Afrique doit collectivement concevoir et mettre en place une gouvernance dans laquelle les différents acteurs se reconnaissent, et qui répond à leurs aspirations. Elle implique un processus de dialogue et de négociation dans la durée entre les différents acteurs africains en vue d'élaborer de nouveaux modes de gérer la chose publique, fondées sur des valeurs, des pratiques et réalités concrètes et des principes connus, reconnus et acceptés par tous les acteurs.
- La nécessité de construire le processus de refondation de la gouvernance à toutes les échelles (du local au continental) en s'appuyant sur la participation de tous les acteurs et en reliant les initiatives.
- Le niveau local devrait être le niveau stratégique pour la refondation de la gouvernance en Afrique. En s'appuyant sur une décentralisation effective, l'espace local offre la possibilité d'inventer et de mettre en application de nouveaux modes de gestion participative des affaires publiques et du développement local. Le niveau local est également clef dans l'amélioration des conditions de vie des populations ainsi que dans la prévention et la résolution de conflits. Dans ce contexte, il

convient d'assurer une représentation des associations au niveau de l'Union africaine des collectivités locales par des mécanismes appropriés et d'intégrer la gouvernance locale dans la Charte africaine sur la démocratie, les élections et la gouvernance

- Au niveau national, le défi majeur consiste à fonder les Etats sur le principe du respect des droits de l'homme, la démocratie et la gouvernance ainsi que sur l'efficacité de l'action publique -car ce sont les piliers de la légitimité des gouvernements._A cet égard, il est important que les instances publiques soient renforcés dans leur rôle de régulation, de dialogue social et de création d'un environnement propice pour le développement économique et pour le secteur informel, dont beaucoup de personnes dépendent pour leur survie.
- La refondation de la gouvernance au niveau régional passe par une meilleure implication des acteurs et territoires (transfrontaliers) dans les dynamiques régionales et par un transfert ciblé de compétences des États aux organisations régionales qui devraient être renforcées au plan institutionnel.
- Au niveau continental, les participants ont pris conscience de la mission, de la vision de l'Union africaine et de ses engagements en matière de gouvernance, ainsi que de tous les instruments qu'elle a développés pour leur mise en oeuvre (l'Acte Constitutif ; la Déclaration de Durban sur les élections, la gouvernance et la démocratie ; la Déclaration du NEPAD sur la démocratie, la gouvernance politique et économique et la gouvernance des entreprises ; la Convention sur la Prévention et la lutte contre la corruption ; le Protocole à la Charte africaine des droits de l'Homme et des peuples relatif aux droits de la femme ; la Déclaration de
- Lomé sur les changements anti-constitutionnels de gouvernements ; la Position Commune Africaine sur les Objectifs de Développement du Millénaire). A cet égard, il a été reconnu que l'Union africaine est un levier essentiel pour la refondation de la gouvernance en Afrique. Elle dispose pour cela d'atouts majeurs tels qu'un mandat politique clair ; les Communautés économiques régionales (comme piliers de l'Union) ; des organes permettant la participation de la société civile (l'ECOSOCC et le Parlement panafricain) et d'un instrument stratégique comme le Mécanisme africain d'évaluation par les pairs (MAEP). Pour réaliser ce potentiel, il faudra toutefois consolider la base institutionnelle et financière de l'Union et assurer une capacité de mise en oeuvre et de suivi-évaluation effective.

Partant de ces éléments de consensus, les participants au Forum:

- Considèrent que le dialogue et les partenariats, impliquant tous les acteurs, sont des conditions essentielles pour la réussite du processus de refondation de la gouvernance en Afrique.
- S'accordent sur la nécessité de continuer le processus de dialogue entamé par le Forum et de construire une coalition d'acteurs de gouvernance en partenariat avec l'Union africaine et ses différents organes (l'ECOSOCC, le Parlement panafricain).
- Appellent à la participation effective des acteurs de la gouvernance dans les programmes de l'Union africaine -conformément à la vision de l'Union africaine d'une Afrique en paix, prospère, intégrée « tirée par ses peuples ».
- Considèrent que la vocation principale du Forum consiste à relier les multiples initiatives novatrices en matière de gouvernance qui sont en cours en Afrique et particulièrement dans le cadre de l'Union africaine_ainsi qu'à mettre en place des mécanismes permettant l'échange des expériences, l'harmonisation progressive des contenus et la mise en oeuvre de nouveaux modes de gouvernance.
- Invitent les parties prenantes au Forum à concrétiser le partenariat avec l'Union africaine, notamment en appuyant la ratification de Conventions (telles que la

Convention de la lutte contre la corruption ; le Protocole relatif aux droits de la femme, etc.). Cela implique également de promouvoir la participation de la société civile (au niveau local et régional) dans la prévention et résolution des conflits, tel que prévu dans le Protocole relatif à l'établissement du Conseil de Paix et Sécurité de l'Union africaine (article 20)

- Reconnaissent l'importance d'appuyer des alliances entre acteurs du secteur public, privé et de la société civile
- Insistent sur la nécessité de renforcer la capacité des organisations de la société civile, des communautés à la base et des médias. Cela devrait permettre, entre autres, d'assurer un meilleur accès à l'information et une communication adéquate sur la gouvernance et sur les programmes de l'Union africaine -en vue de faciliter une collaboration efficace avec l'Union africaine.
- Appellent les partenaires au développement de l'Afrique à engager un dialogue élargi avec l'ensemble des acteurs sur les enjeux et modalités de refondation de la gouvernance ; à appuyer les initiatives africaines porteuses ; et à examiner de manière critique l'adéquation des pratiques actuelles d'aide par rapport au défi de la gouvernance en Afrique.
- S'engagent à poursuivre le dialogue sur la refondation de la gouvernance. A cette fin, il est proposé d'institutionnaliser le Forum sous le leadership de l'Union africaine tout en assurant une cohérence avec les cadres existants de consultation (tel que l'ECOSOCC) ; de convoquer régulièrement des Forums ; et d'organiser des consultations multi-acteurs sur la gouvernance au niveau (sous-) régional.
- Remercient la Commission africaine d'avoir pris cette initiative en collaboration avec l'Alliance et d'avoir accueilli ce Forum qui constitue une innovation majeure dans la participation et le dialogue entre la société civile et l'Union africaine.
- Remercient les partenaires au développement d'avoir appuyé l'organisation de ce processus et d'y avoir participé pleinement.